Croix-Rouge suisse? Connais pas!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **86 (1977)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682841

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

M. Tansley repousse irrémédiablement le concept de «charité», qui a sans doute été galvaudé et qui a souvent pris le sens de «paternalisme», mais qui n'en conserve pas moins toute sa valeur.
La Croix-Rouge suisse reconnaît la nécessité d'intensifier les relations avec les autres institutions officielles ou privées et de promouvoir l'intégration de leurs activités dans des concepts national et régionaux. Cette nécessité est plus impérieuse au niveau des régions qu'au niveau national. La répartition des sections doit également être revue, car la CRS n'est pas assez présente en milieu rural et dans les cités satellites.

Une nouvelle procédure pour le développement

La Croix-Rouge souffre du trop grand nombre de maillons faibles dans son réseau international de Sociétés nationales. Il faut donc favoriser leur développement tout en étant conscient que la tâche de renforcer la capacité d'une Société nationale incombe avant tout à la Société nationale elle-même. Les jeunes Sociétés nationales ne devraient pas copier aveuglément les anciennes. Quant aux Sociétés nanties, elles ne devraient pas envoyer leur surplus mais inciter les jeunes Sociétés nationales à se développer selon leur propre génie et sur la base de leurs propres besoins.
La CRS estime qu'elle doit augmenter son intérêt pour le développement en présentant notamment un programme d'ensemble et concerté au Service fédéral de la coopération technique en vue d'un soutien plus efficace.

Les Sociétés nationales

La CRS est bien consciente du fait que la force principale de la Croix-Rouge réside dans son réseau de Sociétés nationales et qu'elle doit donc elle-même procéder à son autocritique. Elle a commencé à le faire durant les années 1968-1970 en créant une commission de réorganisation, dont le rapport final a été à la base d'une modification des statuts et à l'instauration d'un groupe prospectif ayant abouti en 1974 à une définition de l'identité de la CRS. Afin de faire le point de sa propre situation par rapport aux Sociétés sœurs, la CRS a pris pour référence les dix-huit déficiences institutionnelles que M. Tansley dit observer le plus souvent au sein des Sociétés nationales. La CRS reconnaît que des améliorations et des efforts restent à faire dans plusieurs domaines.

Autres grands sujets d'intérêt

En ce qui concerne les *valeurs humanitaires,* la CRS estime qu'il est nécessaire de redéfinir les idéaux, les principes d'action et les objectifs de la Croix-Rouge en tenant compte des réalités et du langage de notre temps.
Pour ce qui est de la *paix,* elle est résolument convaincue que la Croix-Rouge contribue à la promotion de la paix par une action indirecte, chaque fois qu'elle déploie ses différentes activités (lutte contre la faim, la misère, l'injustice, etc.). Elle ne croit pas à la possibilité pour la Croix-Rouge d'avoir une action directe réellement fructueuse en faveur de la paix et estime même que cela pourrait gravement compromettre l'unité de la Croix-Rouge.
La CRS ne compte évidemment pas terminer là ses réflexions. Elle espère bien que ses divers organes spécialisés, aux niveaux tant national que régional, tireront profit du matériel et des suggestions apportées par M. D. Tansley et son équipe. ■

Croix-Rouge suisse? *Connais pas!*

Toujours désireuse de rester «dans le vent», la rédaction de «La Croix-Rouge suisse» s'est mise au goût du jour: elle a décidé d'effectuer, elle aussi, un sondage d'opinion et de procéder à des statistiques. Ne s'agit-il pas là, en effet, de deux méthodes de travail fort courantes à l'heure actuelle?
Le sujet choisi: connaissez-vous votre Croix-Rouge nationale? Que représente-t-elle à vos yeux? Que fait-elle pour la Suisse? Où se trouve son siège? Qui a fondé le mouvement de la Croix-Rouge?
La date et le lieu de ce sondage: un mercredi matin, au marché, dans la vieille ville de Lausanne.
Les personnes interrogées: toutes les couches de notre population romande – hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, étudiants, ouvriers, religieux, policiers, médecins, représentants et autres professions libérales. Quelques étrangers aussi.
Résultat: déconcertant. Nous pouvons le résumer comme suit:

Sur 100 personnes interrogées

- **36** ont refusé de répondre sous prétexte qu'elles étaient pressées, qu'elles ne comprenaient pas le français (sic) ou que la question ne les intéressait pas;
- **7** ont cité un aspect particulier de nos activités nationales, en l'occurrence le don du sang, la formation des infirmières et l'aide aux familles défavorisées de notre pays;
- **48** ont déclaré ignorer jusqu'à l'existence d'une Croix-Rouge nationale ou l'ont assimilée au CICR; elles situent le siège à Genève et ne mentionnent que les opérations de secours et l'aide au tiers monde;
- **5** seulement ont répondu de façon satisfaisante à nos questions.

Bilan de l'opération: Croix-Rouge suisse? Connais pas!

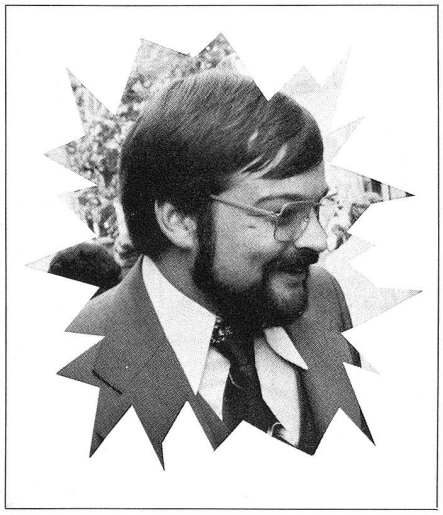

La Croix-Rouge suisse? Une œuvre charitable qui vient au secours des sinistrés.

On reproche souvent aux statistiques de ne laisser aucune place à l'humour. Or, voulant échapper à la règle, nous reproduirons ici quelques «perles» pêchées au hasard des rencontres au marché de Lausanne.

Une dame: «La Croix-Rouge suisse? C'est l'hôpital, non?»
Un monsieur: «Je suis étranger; je n'ai pas le droit de parler de politique.»
Un représentant: «La Croix-Rouge suisse? Elle a été fondée par Henri Dufour.»
Une jeune femme: «La Croix-Rouge suisse? Dans le fond c'est suisse, mais quand même international.»
Un chef d'entreprise (donneur de sang): «Ah, oui? C'est la Croix-Rouge suisse qui s'occupe de ça?»
Une marchande: «La Croix-Rouge suisse? Non, je ne crois pas qu'elle fasse quelque chose pour la Suisse. De toute façon, je n'ai rien entendu récemment.»
Un monsieur: «La Croix-Rouge suisse? Oh, vous savez, ceux qui la commandent pensent plus à eux qu'aux autres!(?)»
Une jeune étudiante: «La Croix-Rouge suisse? C'est une sorte d'entraide, non?»
Une Espagnole: «La Croix-Rouge suisse? C'est une chose admirable née en Suisse, le pays le plus merveilleux du monde» (merci, Madame).

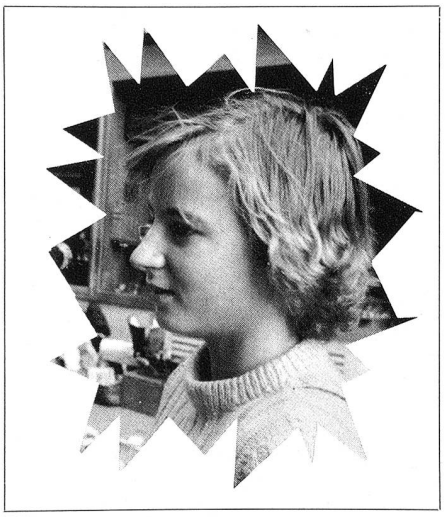

La Croix-Rouge suisse? Elle est partout où elle doit être et surtout là où on en a besoin.

Un jeune homme: «La Croix-Rouge suisse? J'ai plutôt entendu parler de la CIA ces derniers temps (!)»
Une dame: «La Croix-Rouge suisse? Je ne sais pas. Demandez donc à ce policier.»
Une Vaudoise: «La Croix-Rouge suisse? Excusez-moi, je ne comprends pas le français(!)»
Un vieux monsieur: «La Croix-Rouge suisse? Oh, vous savez, les jeunes s'en fichent pas mal.»
Une dame: «La Croix-Rouge suisse? Elle devrait s'occuper de la Suisse plutôt que de l'étranger.»
Un étudiant: «La Croix-Rouge suisse? Elle aide les pauvres et le Liban.»

Mais alors, qu'est-ce que la Croix-Rouge suisse et que fait-elle?

C'est la Société nationale de Croix-Rouge de notre pays, reconnue par arrêté fédéral. Elle appartient à la communauté internationale de la Croix-Rouge. C'est une association dont le siège se trouve à Berne. Elle comprend 75 sections locales, l'organisation centrale (c'est-à-dire le Secrétariat central, le Laboratoire central du Service de transfusion de sang, l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier) et les sept institutions auxiliaires suivantes: Société suisse des troupes sanitaires

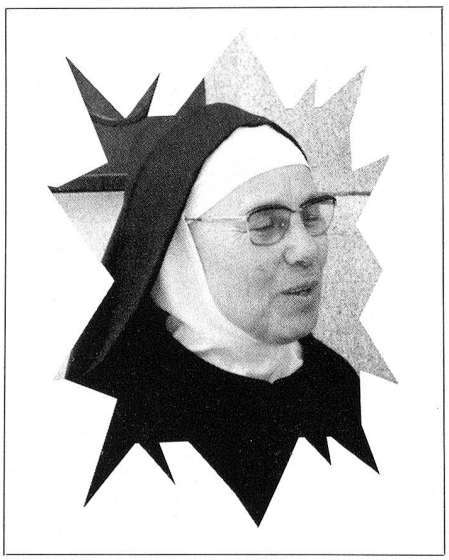

La Croix-Rouge suisse? Elle travaille dans l'intérêt de la Suisse, mais il y a aussi la Croix-Rouge internationale. Nous aussi, nous aidons dans la mesure du possible.

(SSTS), Alliance suisse des Samaritains (ASS), Association suisse des établissements hospitaliers (VESKA), Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés (ASID), Société suisse de sauvetage (SSS), Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS), Interassociation de sauvetage (IAS). En général, l'on peut dire qu'elle se met au service des personnes souffrantes et nécessiteuses, sans tenir compte de leur nationalité, de leur race, croyance religieuse, situation sociale et conviction politique. Schématiquement, ses principales activités peuvent se résumer comme suit:

- service de transfusion de sang: elle fournit du sang frais et des produits sanguins aux hôpitaux et à l'armée;
- soins professionnels aux malades: elle règle et surveille la formation du personnel soignant et des laborantines médicales, forme des cadres et encourage le développement des soins extrahospitaliers et donne des cours d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge et de soins aux malades à domicile;
- tâches sociales: elle aide des familles et des personnes seules vivant dans le besoin et assiste des personnes âgées et handicapées;
- service sanitaire: elle soutient le service sanitaire de l'armée et de la protection civile;
- premiers secours et sauvetage: elle soutient les institutions auxiliaires s'occupant de secourisme et de sauvetage et patronne la Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage;
- activités jeunesse: elle diffuse la pensée humanitaire parmi les jeunes et les prépare à participer activement à l'activité de la Croix-Rouge;

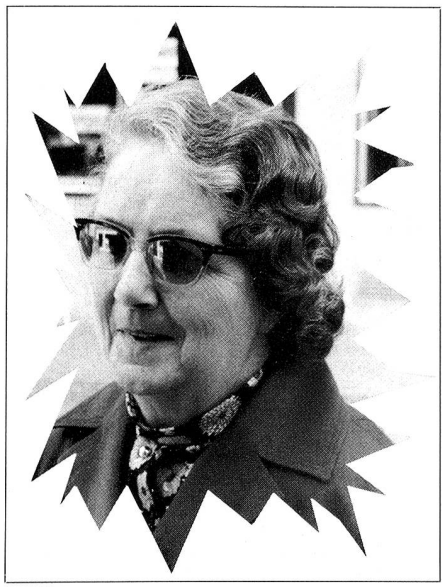

La Croix-Rouge? C'est une institution de bienfaisance qui aide tant à l'étranger qu'en Suisse.

– aide à l'étranger: elle apporte les secours d'urgence en cas de catastrophes naturelles et de conflits armés.

Ces quelques indications sommaires démontrent sans aucun doute combien notre institution est utile, qu'elle déploie ses activités avant tout en faveur de la population de notre pays et qu'elle n'est internationale que dans la mesure où elle est membre de la Croix-Rouge internationale et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, et où elle apporte, de par sa vocation humanitaire, son aide à l'étranger en cas de nécessité. Nous ne saurions assez répéter que Berne est le siège de notre Société nationale, alors que Genève abrite le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Nous serions reconnaissants à nos lecteurs de faire connaître la Croix-Rouge suisse à leurs proches, amis et connaissances et de faire valoir le rôle qu'elle joue à l'intérieur de notre pays. ■

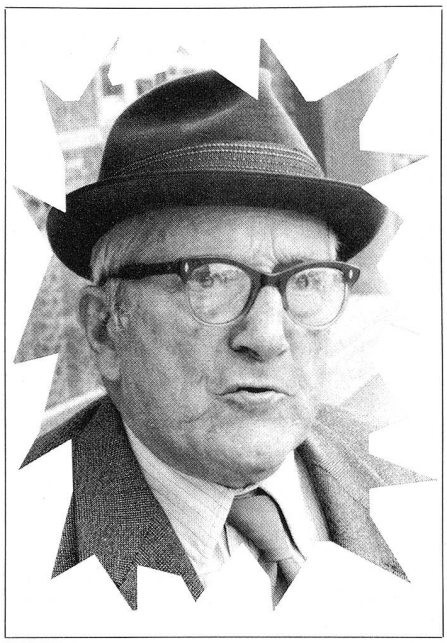
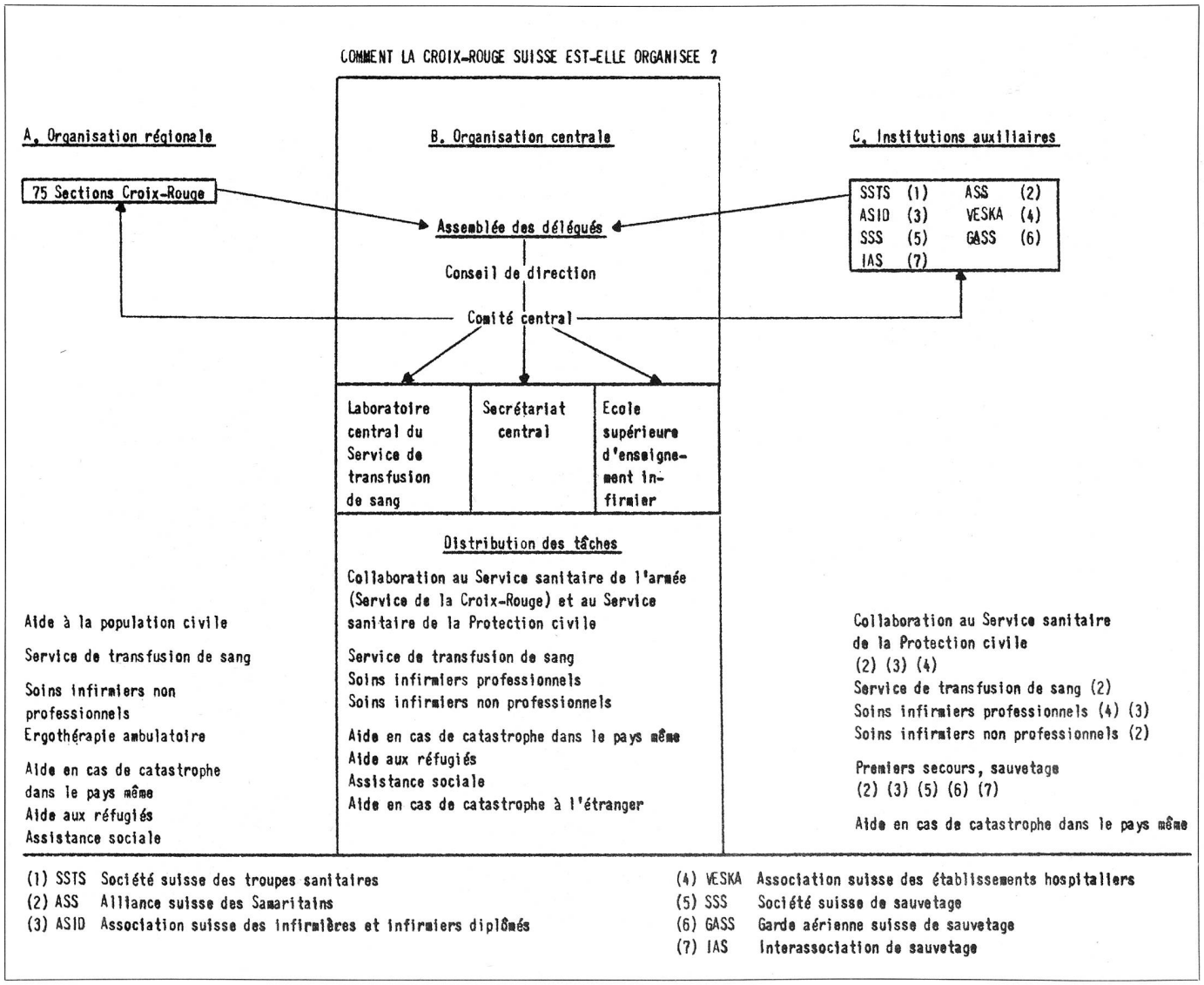
La Croix-Rouge? J'y crois toujours.